



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple Un But Une Foi



*Ministère de la Santé
et de l'Action sociale*

*Agence sénégalaise de
Réglementation Pharmaceutique*

Le Directeur Général

00007778

N° MSAS/ARP/DISV/SERV.VIG

Dakar, le

16 OCT 2023

Objet : Note d'information aux laboratoires pharmaceutiques

Mesdames, Messieurs,

L'Agence sénégalaise de Réglementation pharmaceutique (ARP), vous informe de la nouvelle adresse e-mail des vigilances disponible sur le site de l'ARP pour toutes correspondances relatives aux PSURS, aux PGR et notifications d'évènements indésirables provenant de l'industrie pharmaceutique.

Cette nouvelle adresse e-mail est la suivante: **industrie-vigilances@arp.sn**.

En comptant sur votre collaboration continue, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de mes salutations distinguées.

**Aux
Pharmaciens Responsables
des laboratoires pharmaceutiques**

